

Centre équestre **ECURIE de la CASSOIRE**

Formules à partir des tarifs applicables TTC 2022-2023 :
tout compris hors licence FFE

Séance **BABY** : s'adresse aux petits de 2.5 ans à 5 ans. **Séance de ¾ heure** (1/4 heure préparation à pied avec la monitrice et 1/2 heure à poney)

Séance **ETRIER** : enfants de 5/7 ans. **Nouveau** : **séance d'une heure**. (1/4 heure de préparation avec la monitrice et 3/4 h à poney)

Séance **Grand** ou **Adulte** : séance d'une heure. Venir préparer son poney ou cheval 20mn avant.

BABY (3/4h)

- Forfait découverte : 30€ **les 3 séances**
- Carte première 10 : 161€, **puis carte fidélité** 118€
- Forfait 30 séances : 356€
- Forfait 35 séances : 399€

ETRIER (1h)

- Forfait découverte : 45€ **les 3 séances**
- Carte première 10 : 240€, **puis carte fidélité** : 155€
- Forfait 30 séances : 471€
- Forfait 35 séances : 534€

GRANDS et ADULTES

- Forfait découverte : 45€ **les 3 séances**
- Carte première 10 : 262€, **puis carte fidélité** : 181€
- Forfait 35 séances : 624€
- Forfait annuel 41 séances : 710€.

Stages vacances cavaliers habituels

Stage demi-journée : moins de 8 ans : 31 €, 8 ans et plus : 35 €

Stage semaine 5 demi-journées consécutives : moins de 8 ans : 143 €, 8 ans et plus : 155€

Stage journée : moins de 8 ans : 45 €, 8 ans et plus : 49€

Stage semaine 5 jours consécutifs : moins de 8 ans : 198€, 8 ans et plus : 235 €

Cavalier de passage :

1 séance ; baby : 17 €, étrier : 23 €, grands et adultes : 27 €

Stage demi-journée : - de 8 ans : 33€, 8 ans et + : 39€.

Semaine 5 demi-journées consécutives : - de 8 ans : 157€, 8 ans et + : 180€.

Stage journée : - de 8 ans : 49€, 8 ans et + : 53€.

Semaine 5 jours consécutifs : - de 8 ans : 221€, 8 ans et + : 249€

Licence FFE : 18 ans et plus : 36€. Moins de 18 ans : 25€

Tout cavalier non licencié s'engage à contracter lui-même une assurance couvrant les risques inhérents à la pratique de l'équitation, et à la justifier.

Les prestations sont payables d'avance et non remboursables ; règlement fractionné possible.

Les cours décommandés 24 h à l'avance peuvent être rattrapés dans la limite de deux rattrapages par trimestre et en fonction des places disponibles.

Les cours non décommandés 24h à l'avance seront décomptés.